

GARDONS LE CONTACT

Une question, une inquiétude ?
Contactez nous :



KDE Energy France et **Energie Eolienne France** développent des projets éoliens depuis la phase d'études jusqu'à l'obtention des autorisations nécessaires à l'installation et à l'exploitation des parcs.

Nous nous sommes associés dans le but de réaliser plusieurs études techniques et environnementales sur le vent, l'habitat, le paysage, les oiseaux et le patrimoine.

Olivier Coze, Responsable Développement Grand Ouest
KDE Energy France
M: 06 98 58 20 07
o.coze@kde-energy.fr

Anais Marcault, Responsable de projets
Energie Eolienne France Sas
M: 06 30 28 57 23
Anais.marcault@eno-energy.com

EEF SAS
est une entreprise du groupe
eno energy GmbH



QUEL BON VENT NOUS AMÈNE?

Projet éolien Sud Vienne
Les études de développement

Suivez le projet éolien à l'étude sur votre territoire



LE SAVIEZ-VOUS?

Pour être autorisées, les éoliennes respectent le droit de l'urbanisme et le droit de l'environnement ainsi que toutes les règles prévues pour les installations classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).



Pour démanteler une éolienne, 3 jours environ sont suffisants. L'éolien est ainsi une énergie totalement réversible, c'est-à-dire qu'à la fin de l'exploitation d'un parc, le site d'implantation retourne à sa vocation d'origine. Aussi, les modalités de remise en état de la zone sont encadrées par la loi qui exige, avant même que le parc soit installé, qu'une provision de 50 mille euros par éolienne soit mise de côté par la société en charge de l'exploitation.

En 2017, le Costa Rica, ce petit pays d'Amérique centrale connu pour son attrait touristique et sa biodiversité (environ un quart de sa superficie est constitué d'une jungle protégée, d'une flore et d'une faune très riches) a produit 100% de son l'électricité avec des énergies renouvelables. L'éolien, deuxième énergie du pays, a fourni 1014,82 gigawattheures grâce aux 16 parcs installés. Troisième pays le plus écologique au monde, le Costa Rica veut être le premier pays neutre en carbone d'ici 2021.



Costa Rica



L'éolien est une solution pour lutter contre le changement climatique. En plus d'être renouvelable, l'énergie éolienne a un bilan carbone positif en quelques années de production, contrairement à d'autres énergies. Actuellement, 6000 éoliennes en France évitent l'émission de 12 millions de tonnes de CO₂ par an¹, soit l'équivalent de la circulation annuelle de près de 7 millions de véhicules.

¹ (Source : Questions/réponses sur l'énergie éolienne terrestre. SE à R 11/2017).

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EN FRANCE



LES ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT

Des études réglementaires de développement sont en cours sur le périmètre de la zone envisagée.

INFORMATIONS CLÉS DU PROJET

Les éoliennes encouragent-elles l'installation de centrales thermiques ?



De nombreux spécialistes ont plusieurs fois démontré que l'Allemagne n'utilise pas du charbon pour compenser l'intermittence des énergies renouvelables développées fortement depuis sa sortie du nucléaire. Entre 2000 et 2016, la part du charbon a d'ailleurs diminué passant de 50% à 40%¹. Le développement de l'éolien contribue ainsi à la baisse des énergies fossiles (gaz, charbon, fioul) un peu partout en Europe mais aussi en France où 5 500MW de production d'énergie fossile ont été arrêtés entre 2010 et 2016². De plus, l'augmentation de la capacité d'accueil des réseaux électriques et l'essor des moyens de stockage de l'énergie permettront aux énergies renouvelables de se substituer davantage aux centrales thermiques. En 2016, la capacité éolienne installée dans l'Union Européenne a d'ailleurs dépassé celle du charbon³.

Comment les éoliennes sont-elles intégrées au paysage ?



Selon les experts, la perception d'un paysage est une donnée subjective qui conditionne l'impression de l'impact paysager d'un parc éolien. Il est donc très important de tenir compte de la perception du paysage d'un territoire pour proposer la meilleure implantation possible en fonction des milieux naturels et humains. C'est pourquoi des études paysagères sont réalisées par des bureaux d'études spécialisés qui mettent en évidence les sensibilités du territoire. Avant l'implantation d'un parc, un cadre réglementaire strict est respecté (Code du patrimoine, de l'urbanisme, de l'environnement, Convention internationale de protection du patrimoine mondial et naturel) et des experts comme la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CNDPS) et les Architectes des Bâtiments de France donnent leur avis sur l'impact paysager d'un projet. Un sondage CSA d'avril 2015 montre que 71 % des riverains de parcs éoliens les considèrent comme bien implantés dans le paysage⁴.

Les éoliennes constituent-elles un danger pour la biodiversité ?

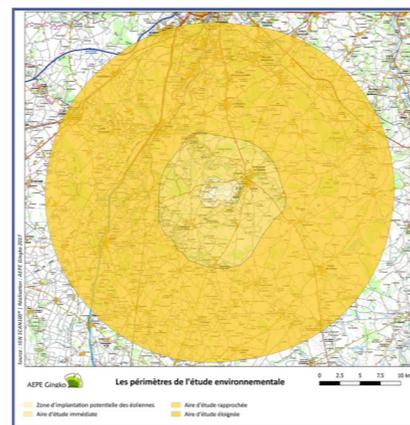


Les impacts d'un parc éolien sont spécifiques à chaque projet et à chaque territoire. Les effets peuvent être directs ou indirects, temporaires, permanents, de courte, moyenne ou longue durée. Pour chaque projet, une étude d'impact est réalisée. Ce travail est le plus souvent mené avec les associations de protection de l'environnement lesquelles, avec le ministère de l'Écologie, ont mis en place depuis 10 ans le programme national éolien-biodiversité pour assurer une intégration de qualité. La doctrine publique «éviter, réduire, compenser» sert de référence pour choisir le site d'implantation, définir la période des travaux et permet de diminuer l'espace occupé dans les milieux naturels ou alors de créer ou de restaurer des milieux d'intérêt écologique. Aussi, un suivi environnemental est réalisé une fois durant les 3 premières années du parc puis tous les 10 ans.

Ces études sur le vent, les chauves-souris, l'avifaune, la faune, la flore, l'acoustique, le paysage, le patrimoine, puis l'impact et danger potentiel, sont conduites sur plusieurs mois par des experts indépendants dont le rôle n'est pas de construire ni d'exploiter un parc éolien mais de prendre en considération, en amont des projets, les enjeux environnementaux, et le cadre de vie.

Selon des cahiers des charges définis au niveau national, ces études se basent sur des documents de référence¹ qui fournissent des éléments d'analyse sur l'organisation des paysages et le patrimoine présent, le site et son environnement, ainsi que des recommandations sur le fonctionnement du parc.

Les conclusions de ces études nous permettront de proposer un projet de moindre impact environnemental et paysager, en adéquation avec les politiques locales d'aménagement et de valorisation du territoire et en cohérence avec les parcs éoliens existants.



L'étude paysagère

Elle s'effectue à différentes échelles correspondant à quatre périmètres d'études : éloigné, intermédiaire, rapproché et immédiat. Ces périmètres s'appuient sur des éléments structurants du paysage local, lignes de relief, routes majeures, bourgs et boisements. Le travail consiste à aller progressivement du plus large au plus précis.

Pour voir les évolutions du paysage, les analyses se font aussi à partir de la Carte de Cassini (XVIII^{ème} siècle), de la carte d'État-major (XIX^{ème} siècle) et de photos aériennes datant de plusieurs années : 1945, 1979 et 1995.

Sont aussi identifiés les zones d'intérêt touristique, les lieux de vie et d'habitat, les axes de communication (routes et chemins) ainsi que les sites patrimoniaux.

L'étude des milieux naturels, de la faune et de la flore

Il s'agit d'inventorier le patrimoine naturel pour attester ou non de la présence d'espèces ou d'habitats naturels remarquables et/ou protégés sur l'aire d'étude afin d'apprécier leur importance, leur sensibilité au projet éolien, les éventuels impacts induits, le respect de la réglementation sur la protection de la nature, mais aussi de définir les mesures d'insertion écologique du projet dans son environnement.

Des sorties de terrain sont ainsi réalisées pour localiser, identifier, analyser, inventorier puis cartographier les espèces présentes puis les zones à enjeux. Ces observations suivent le rythme des espèces et les différentes périodes de leur cycle biologique.

¹ Inventaire des paysages du Poitou-Charentes, Schéma Régional Eolien, Schéma Régional Climat Air Énergie, Schéma de Cohérence Territoriale, Charte Paysagère et architecturale du Pays Civraisien, Synthèse régionale sur les modalités d'insertion paysagère des éoliennes, études scientifiques sur la biologie des espaces et les impacts d'un parc éolien, documents relatifs à la faune, à la flore et à l'évaluation des impacts sur la nature tels que les guides, chartes ou listes des espèces menacées élaborées par le ministère de l'Écologie et les associations de protection de la nature (LPO Vienne et Vienne Nature).

L'historique du projet

- 2009-2013 – Identification d'une zone favorable à l'éolien et premiers contacts avec les élus locaux et quelques propriétaires exploitants.
- 2013-2015 – Changement de la réglementation pour l'implantation d'un parc éolien et réorganisation de KDE Energy France.
- 2015-2017 – Partenariat avec la société EEF (constructeur et exploitant d'éoliennes) et lancement des études de préféabilité en vue des études techniques et environnementales sur les communes de Magné et de Champagné-Saint-Hilaire.

La concertation avec le territoire

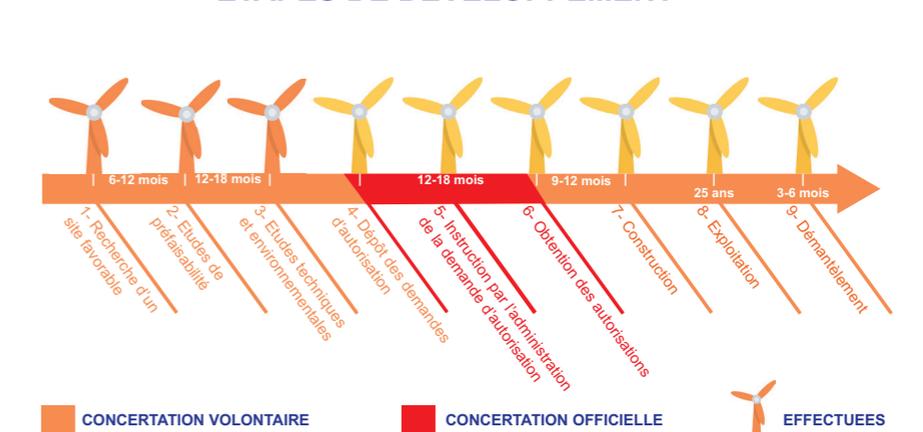
Au début, les élus locaux, l'administration, divers exploitants et habitants ont été rencontrés pour réfléchir au projet et organiser les études à venir.

Puis, des entretiens avec les acteurs économiques, du tourisme, associatifs, politiques, administratifs et les riverains ont eu lieu pour comprendre les craintes vis-à-vis du projet et les attentes en matière de concertation.

Aujourd'hui, les habitants des communes concernées par les études sont informés du développement du projet.

Demain, la concertation avec le territoire sera poursuivie ainsi que l'information sur les avancées du projet à travers cette lettre d'information. Des outils participatifs seront mis à votre disposition dans les mois à venir.

ÉTAPES DE DÉVELOPPEMENT



¹(Source : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/01/22/en-allemand-le-charbon-n-a-pas-remplace-le-nucleaire_5066912_4355770.html)
²(Source: Questions/réponses sur l'énergie terrestre. SER 11/2017) ³(Source : Wind Europe, Wind in power, 2016 european statistics). ⁴(Source: <http://fee.asso.fr/actu/sondage-exclusif-csa-demontre-la-large-acceptation-des-eoliennes-par-les-francais-habitant-a-proximite/>)